

Révision au sujet de l'absence de couverture des élections dans les Territoires du Nord-Ouest, le 1^{er} octobre 2007

Les Territoires du Nord-Ouest : le silence de Radio-Canada

Le premier octobre 2007, c'était jour d'élection dans les Territoires du Nord-Ouest, un territoire de 43 000 habitants, comptant une petite minorité de francophones, 1 200 âmes. Huit cents de ces francophones vivent à Yellowknife. Cet immense territoire est situé au nord de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de la Saskatchewan. Le gouvernement territorial, élu tous les quatre ans, a plusieurs des mêmes pouvoirs qu'une province, sauf qu'il ne peut percevoir de redevances sur les terres, le sous-sol et l'eau. Ce privilège appartient au gouvernement fédéral. Fait à noter, il n'y a pas de partis politiques là-bas, les députés sont indépendants et on nomme à l'Assemblée législative un gouvernement de consensus.

Le soir du scrutin, le journaliste Batiste Foisy, qui anime bénévolement une émission à la radio communautaire francophone de Yellowknife, Radio Taïga, se rend compte que la Radio de Radio-Canada ne fait aucune mention des résultats qui commencent à être connus. Il prend donc l'initiative d'interrompre la programmation de sa station communautaire pour donner au moins aux auditeurs francophones les premiers résultats de ce scrutin. Batiste Foisy, qui est originaire des Laurentides, juge inacceptable cette absence totale de couverture à la Radio de Radio-Canada. Voici un extrait de la plainte qu'il m'a envoyée le 2 octobre 2007 :

« (...) 20 heures après le fait, Radio-Canada (et notamment la chaîne CBFT Montréal captée à Yellowknife) tardait toujours à annoncer les vainqueurs. Pire, en aucune circonstance la société d'État n'a-t-elle daigné émettre la moindre information concernant la tenue de ces élections, ni durant la campagne, ni après le vote. Au moment d'écrire ses lignes, le silence perdure.

Bien sûr, Radio-Canada n'emploie pas un seul correspondant francophone dans cette région; ni au TNO, ni au Nunavut. Il demeure néanmoins inacceptable que le service de nouvelles du diffuseur public omette de couvrir une élection législative canadienne, alors qu'elle offre généralement – et heureusement! – ce genre d'information pour toute autre élection domestique, ou même étrangère. La couverture impartiale et désintéressée des élections canadiennes est d'ailleurs l'orgueil de la société d'État depuis ses balbutiements.

En agissant de la sorte, Radio-Canada commet un impair majeur envers la population francophone des TNO. La Société d'État brime cette communauté en lui refusant la transmission d'une information essentielle à son développement civique.

Elle lui envoie également un message dévalorisant : qu'elle ne mérite pas d'être entendue et desservie, qu'elle n'existe pas.

Ce ne sont pas uniquement les francophones des TNO qui souffrent de l'oubli de la société d'État, mais l'ensemble de la francophonie canadienne qui se voit ainsi tenue dans l'ignorance. C'est un truisme que de le dire : il est dans l'intérêt de chaque Canadien d'être mis au courant de la tenue et de l'issue des élections législatives canadiennes. À l'heure où l'on s'excite de l'importance d'assurer une présence canadienne dans l'Arctique, Radio-Canada s'avère incapable de tenir les Canadiens au courant du processus démocratique qui s'y déroule. (...) »

Le 18 octobre, Geneviève Guay, directrice du traitement des plaintes au service de l'Information, répond à M. Foisy, en reconnaissant l'erreur :

« Il est vrai que la couverture des grands exercices démocratiques à travers le pays fait partie du mandat de Radio-Canada. Vrai aussi que le réseau français n'a pas couvert les élections du 1^{er} octobre dernier dans les Territoires du Nord-Ouest.

Comme vous le savez peut-être, le réseau de diffusion de Radio-Canada s'est étendu progressivement sur le territoire au fil des ans. Au Yukon, Whitehorse reçoit le signal de la radio et la télévision régionale de Radio-Canada en Colombie-Britannique. Notre station de Colombie-Britannique a même une correspondante vidéo journaliste à Whitehorse.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, vous recevez encore le signal de Montréal et nous sommes très conscients des problèmes que cela cause aux francophones de la région, notamment à cause du décalage horaire. Radio-Canada étudie actuellement un projet susceptible de régler cette situation dans un avenir aussi proche que possible, tout au moins dans un premier temps, pour la télévision, paradoxalement plus facile à diffuser grâce au satellite.

Pour le moment, notre station d'Edmonton envoie un journaliste à l'occasion dans les Territoires du Nord-Ouest, mais il n'a pas été possible de le faire lors des dernières élections. Encore une fois, nous sommes conscients de la nécessité d'améliorer notre service dans les Territoires du Nord-Ouest. (...) »

Le 21 octobre, M. Foisy m'écrit qu'il n'est pas satisfait de ces explications et qu'il a encore beaucoup de questions sans réponse.

« (...) Comment se fait-il qu'il soit impossible de couvrir les élections législatives des Territoires du Nord-Ouest? Comment se fait-il qu'il soit impossible d'accomplir le mandat de Radio-Canada? Il doit bien y avoir une personne qualifiée pour ce travail à l'emploi de la société d'État.

Sinon on aurait pu, au minimum, dégoter sur place un contractuel qualifié pour ce travail. Quels efforts Radio-Canada a-t-elle entrepris avant de se déclarer incapable de remplir son mandat?

Étonnamment, quelques jours après les élections, l'assassinat surmédiatisé du gendarme Christopher Worden, abattu à Hay River le 6 octobre, laissait entrevoir qu'une couverture journalistique en français aux Territoires du Nord-Ouest était, tout à coup, à la portée de Radio-Canada. Malheureusement, les mêmes difficultés qui ont empêché la couverture des élections, ont, semble-t-il, refait surface le 17 octobre, alors que Radio-Canada a omis d'annoncer l'élection du nouveau premier ministre des Territoires du Nord-Ouest et de son cabinet. Le moins qu'on puisse dire, c'est que la disponibilité d'une couverture de l'actualité en français aux TNO est variable. Il me semble important que l'on éclaire les causes cette variabilité, surtout compte tenu des effets pervers qu'elle a sur la capacité du diffuseur de réaliser son mandat. (...) »

Le contexte à Yellowknife

Le plaignant, Batiste Foisy, a raison. Il n'y a pas eu un seul reportage, même pas un simple texte de nouvelles radio les 1^{er} et 2 octobre, donc le jour et le lendemain de l'élection. On n'a pas mentionné non plus que le 17 octobre, l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest a choisi son premier ministre. On n'a pas davantage parlé de ce scrutin à la télévision. Situation difficilement acceptable pour un réseau national (CBC/Radio-Canada) qui dispose d'une équipe expérimentée chargée d'organiser toutes les soirées électorales dans les provinces et les territoires.

Pour comprendre la situation, il faut savoir que le réseau français de Radio-Canada est absent des Territoires du Nord-Ouest. Il a bien un émetteur communautaire radio-télévision à Yellowknife, sur un terrain appartenant à Radio-Canada. Son installation a été financée par le gouvernement fédéral en 1991. Toutefois, pour obtenir le signal satellite de la Radio de Radio-Canada de Montréal, l'Association franco-culturelle de Yellowknife doit payer l'entretien annuel des antennes sur le site. La facture l'an dernier s'est élevée à 6 890 dollars. Pour payer la note, l'association doit piger dans ses subventions de Patrimoine canadien, ce qu'elle trouve injuste, car cela lui laisse moins d'argent pour organiser des activités pour les francophones.

Danielle Desjardins, directrice de la Planification stratégique à Radio-Canada, est consciente que ce n'est certainement pas l'idéal pour ces francophones de recevoir le signal de Montréal. Les franco-ténois doivent subir constamment deux heures de décalage horaire et, bien sûr, la description des bouchons de circulation sur le pont Jacques-Cartier.

Dans un mémoire au Comité permanent du patrimoine canadien de la Chambre des communes, la Fédération franco-ténoise écrivait en mars :

« Il est très rare qu'il soit question de nous sur les ondes, de nos réalités, de nos préoccupations. (...) Nos citoyens francophones et nos communautés n'ont aucune occasion d'être reconnus à travers les stations régionales de la SRC.¹ »

M^{me} Desjardins nous dit que, depuis quelques mois, la Société Radio-Canada « essaie de trouver des solutions ». Une de ces solutions serait de fournir le signal de la radio locale d'Edmonton, ce qui permettrait aux francophones de Yellowknife d'avoir accès à une programmation régionale sans doute plus proche de leur réalité. Mais Radio-Canada étend ses services en fonction des budgets disponibles et du nombre de francophones en cause. Bien que, dans son mandat, la Société Radio-Canada doive « rendre compte de la diversité régionale du pays », elle a la latitude nécessaire pour le faire par étapes :

« (...) la programmation de la Société devrait à la fois : (...) être offerte partout au Canada de la manière la plus adéquate et efficace, au fur et à mesure de la disponibilité des moyens.² »

Que s'est-il passé le 1^{er} et le 2 octobre?

Ce n'est pas parce que Radio-Canada n'a pas de station régionale à Yellowknife ou de journaliste en poste qu'elle n'a pas le devoir de mentionner la tenue d'élections législatives tous les quatre ans. On couvre bien des élections partout dans le monde, que ce soit en Amérique du Sud ou en Afrique, en envoyant des correspondants sur place à grands frais.

Comme c'est la radio de Montréal qui est diffusée à Yellowknife, on aurait pu s'attendre à ce que la salle des nouvelles de Montréal réagisse. Or, nous dit la rédactrice en chef Line Pagé, « personne ne nous a alertés ». « Il n'y avait rien sur le fil de presse », au dire des chefs de pupitre qu'elle a interrogés à la suite de la plainte. Line Pagé ajoute que, normalement, la radio est très rigoureuse et couvre toutes les élections provinciales et territoriales. Si elle avait su qu'une élection se déroulait le 1^{er} octobre dans les Territoires du Nord-Ouest, elle aurait pris les mesures pour la couvrir. M^{me} Pagé est clairement mal à l'aise d'avoir manqué cet événement et elle s'empresse de faire son mea-culpa aux auditeurs de Yellowknife.

¹ Extrait du mémoire déposé par La Fédération franco-ténoise sur la Société Radio-Canada devant le Comité permanent de Patrimoine canadien de la Chambre des communes, le 12 mars 2007, disponible sur <http://franco-nord.com/index.cfm?Id=1970&Voir=nouv>

² Extrait de la *Loi sur la radiodiffusion* [sous-alinéa 3(1)d)(vii)], disponible sur www.cbc.radio-Canada.ca/apropos/mandat.shtml

Selon M^{me} Pagé, ce sont les stations de Radio-Canada dans l'Ouest du pays – plus proches géographiquement des Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.) – qui auraient dû alerter Montréal et demander, si nécessaire, un budget supplémentaire pour envoyer un journaliste sur place. Elle n'a eu aucune demande en ce sens.

Il est clair que Montréal n'a pas été alerté d'avance, mais la *Canadian Press*, fil de presse anglophone, à laquelle Radio-Canada est abonnée, a publié des dépêches sur les élections dans les T.N.-O. à 3 heures du matin, le 1^{er} octobre (pré-papier), à 2 heures du matin et à 18 h 30, le 2 octobre, ainsi que le 17 octobre. C'est peu, mais si un journaliste avait vu l'une d'entre elles, il aurait pu aller consulter les résultats sur le site Internet du directeur des élections des Territoires, ou même le site Web de cbc.ca. Nos collègues du réseau anglais ont diffusé une soirée électorale à Yellowknife. De son côté, le quotidien *The Globe and Mail* a publié quatre articles en septembre et en octobre sur ce scrutin, dont un article en page A4, le 1^{er} octobre, et un autre en page A8, le 2 octobre. Encore là, c'est une modeste couverture, car les T.N.-O. sont peu peuplés et des enjeux locaux dominaient la campagne. Mais le scrutin n'a pas été passé sous silence.

Donc, pourquoi aucun signal n'a été donné dans le réseau radio-canadien constitué de salles régionales dans toutes les provinces de l'Ouest? « Ce n'est pas notre mandat », répond catégoriquement René Fontaine, directeur de Radio-Canada dans l'Ouest du pays. « On ne nous a jamais confié cette responsabilité. »

François Pageau, chef des émissions pour les services français d'Edmonton, explique également qu'il n'a « pas le mandat officiel ni le financement pour couvrir les Territoires du Nord-Ouest ». Tout de même, M. Pageau ressent un malaise face à cette situation : « Dans un monde idéal, je devrais avoir les moyens de couvrir le Nord, mais j'ai de la misère à couvrir l'Alberta. » Des journalistes sont dépêchés de temps en temps dans les T.N.-O. pour couvrir des dossiers qui ont un intérêt en Alberta ou une résonance nationale, comme l'industrie du diamant et le pipeline de la vallée du Mackenzie. Mais, il avoue que l'élection du 1^{er} octobre est « passée complètement inaperçue » à la station. Lui-même ne l'a pas vue venir car les salles de nouvelles albertaines sont en pleine restructuration et qu'il manque du personnel. Un des journalistes à l'affectation à Edmonton se rappelle avoir lu un article de journal sur cette élection à venir, mais il ne s'est pas posé de questions, car ce sujet n'avait pas d'intérêt pour les auditeurs albertains.

Le plaignant, Batiste Foisy, fait remarquer à juste titre que cinq jours après le scrutin, la Radio de Radio-Canada a pourtant couvert le meurtre d'un agent de la Gendarmerie royale du Canada à Hay River, dans les Territoires du Nord-Ouest. Il y a eu quatre textes et trois reportages sur cette affaire.

La salle radio de Montréal a demandé à son reporter Bruno Coulombe de faire des téléphones et de produire un reportage à distance sur ce fait divers. La journaliste d'Edmonton, Rosalie Gosselin-Couture, a couvert la chasse à l'homme qui se déroulait en Alberta à la suite du meurtre.

Conclusion

La direction de l'Information l'admet d'emblée : l'élection législative dans les Territoires du Nord-Ouest aurait dû faire l'objet de textes de nouvelles et/ou de reportages à Radio-Canada. La plainte de Batiste Foisy est donc fondée.

Les gestionnaires de Radio-Canada dans les différentes régions ne se sentent que peu ou pas d'obligation de surveiller ce qui se passe dans les Territoires du Nord-Ouest. À mon avis, il faudrait déterminer à qui incombe cette responsabilité. Et si la radio publique manque de ressources, pourquoi ne pas embaucher un pigiste à Yellowknife, en puisant dans les talents de la radio communautaire là-bas, ce qui permettrait de couvrir les événements incontournables? Radio-Canada développerait ainsi des antennes à Yellowknife, et serait moins susceptible de rater la prochaine élection.

Julie Miville-Dechêne
Ombudsman des Services français
Société Radio-Canada
2007-11-16